

Parents d'élèves de l'école élémentaire Boileau

Représentés par : Mme Mistretta et Mme Lory

A : Madame GASTAUD

Maire-adjoint, déléguée à l'Enseignement, la
Jeunesse et aux Sports.

43, avenue de la République
92121 Montrouge

Copies à : Monsieur Metton, Monsieur Forestier, Madame Filisetti, Monsieur Roder

Montrouge, le 10/05/2015

Madame,

Nous avons effectué un sondage auprès des parents d'élèves de notre école afin de connaître leur avis sur la nouvelle organisation des rythmes scolaires et plus particulièrement du temps périscolaire.

Nous partageons avec vous les résultats et souhaitons que cela permette d'ajuster certains points pour l'année scolaire 2015-2016.

Nous avons bien évidemment également transmis ces résultats aux représentants des fédérations de parents d'élèves qui assistent à la commission dédiée à ce sujet avec les services municipaux.

Le taux de retour que nous avons eu est de 18% (51% de filles, 49% de garçons) répartis comme suit :

Classe de l'enfant	
CE1	22%
CE2	19%
CM1	27%
CM2	10%
CP	21%

67% des enfants ayant répondu au questionnaire ont participé aux NAP sur au moins une période. Les activités préférées des enfants ont été le futsal, le yoga, le stop motion et le sport en général.

Les raisons indiquées pour lesquelles les enfants n'ont pas participé aux NAP sont principalement les suivantes :

- **Les NAP se déroulent en même temps que l'étude, les parents privilégient la présence à l'étude.**
- Certains enfants ne sont pas attirés par les activités proposées.
- Certains enfants participent sur au moins un des jours de NAP à une activité extrascolaire.

15% des parents auraient souhaité inscrire leur enfant aux NAP mais n'ont pas pu :

Avez-vous pu inscrire votre (vos) enfant(s) aux NAP sur les périodes que vous souhaitiez?	
Non	15%
Non concerné	21%
Oui	64%

Nous avons demandé aux parents d'indiquer quelle organisation ils préféreraient pour l'an prochain. Il en ressort que le choix préféré est de pouvoir inscrire les enfants un seul jour aux NAP et les autres jours à l'étude. Cela rejoint les réponses obtenues au sujet de l'absence de participation cette année au NAP indiquées ci-dessus.

Quelle organisation pour l'an prochain ?	Pouvoir inscrire mon enfant un jour aux NAP, le reste des jours à l'étude	Conserver le mode de fonctionnement actuel	Placer les NAP sur 2 jours non consécutifs
Choix intermédiaire	22%	26%	44%
Choix le moins souhaité	28%	43%	33%
Choix préféré	50%	31%	22%

Enfin, nous avons demandé aux parents s'ils pensaient que ces nouveaux rythmes favorisaient l'apprentissage de leurs enfants.

Trouvez-vous que cette nouvelle organisation de la semaine améliore la capacité d'apprentissage de votre/vos enfant(s)	
Ne se prononce pas	17%
NON	72%
OUI	11%

Les commentaires recueillis sur ce point sont essentiellement les suivants :

- Les enfants sont plus fatigués

- Leur présence à l'école est équivalente ou supérieure à l'an dernier
- L'après-midi est trop courte pour l'apprentissage
- Les enfants ont des difficultés pour se reconcentrer pour les devoirs après les NAP

En conclusion de cette enquête, nous pensons que le point principal qui nécessite d'être revu pour l'an prochain est l'obligation d'inscrire les enfants 2 jours aux NAP. Nous avons bien noté que pour proposer des activités à des groupes homogènes, vous préféreriez regrouper les enfants sur 2 jours par classe d'âge, cependant cela ne nous semble pas incompatible avec le fait de pouvoir inscrire les enfants qui le souhaitent seulement à un des deux jours concernant leur classe d'âge. Cela ne remet pas en cause de façon importante l'organisation mise en place et cela permettra à davantage d'enfants de participer aux NAP sans les pénaliser sur leur apprentissage scolaire puisqu'ils pourront aller à l'étude les autres jours.

Par ailleurs, il serait pertinent de mettre à disposition des enfants ayant participé aux NAP un endroit calme avec quelques tables et chaises afin que ceux-ci puissent faire leurs devoirs de façon autonome avant de rentrer chez eux sur le temps de la garderie (après 17h). Il serait bien que cette zone soit clairement signalée aux enfants et que la règle de respect du calme dans cette zone leur soit expliquée.

Par ailleurs, nous avons des inquiétudes sur la mise en place des NAP au début d'année scolaire 2015-2016. En effet, cette année nous avons dû attendre les vacances de la Toussaint pour que les NAP soient instaurées. Les études sur cette période ont été en très gros surnombre (souvent plus de 30 enfants en étude !). Pouvez-vous s'il vous plaît nous confirmer que cela ne sera pas le cas à la rentrée 2015.

Dans l'attente d'un retour de votre part sur ces propositions, nous vous transmettons nos sincères salutations.

Mme LORY, élue PEEP

Mme MISTRETTA, élue FCPE